Formation spécialisée du comité social d'administration de la DR Insee Normandie du 30/09/2025

Déclaration liminaire de la CFE-CGC Insee Normandie

« Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs les membres de la formation spécialisée de la DR Insee de Normandie.

Monsieur le Président, nous souhaitons tout d'abord vous souhaiter officiellement la bienvenue à la DR et particulièrement dans cette instance de dialogue social locale, instance nécessaire à un bon fonctionnement de la DR Insee Normandie en général et à de bonnes conditions de travail de ses agents en particulier.

Nous aurions préféré faire votre connaissance de manière moins formelle en amont de la tenue de cette formation spécialisée, cela n'a malheureusement pas été possible en raison de nos contraintes de calendriers respectives.

Nous souhaitons donc vous faire part ici, en début de cette formation spécialisée, des priorités pour la CFE-CFC concernant le bon déroulement du dialogue social local :

- Nous avons tout d'abord un souhait de co-construction en ce qui concerne la vie de la DR et la vie de ses agents. Les représentants syndicaux sont en effet des agents, élus parmi les agents et par eux, et non pas nommés. Nous avons leur confiance et ceux-ci nous font part de leur vécu au quotidien, sans filtre, sans lien hiérarchique. Ce que nous remontons donc en dialogue social correspond toujours à la réalité telle qu'elle est vécue par les agents.
Face à cette réalité vécue et les difficultés qui lui sont liées, les agents et leurs représentants ont souvent de très bonnes idées, bien souvent des idées de bon sens.
Nous ne doutons pas que vous arriverez donc ouvert à l'écoute en dialogue social et que vous comprendrez qu'il est de votre intérêt de tenir compte de nos remontées et de nos idées dans la construction de vos décisions.
C'est ce que nous entendons par co-construction.
Nous précisons que nous ne confondons nullement cela avec de la co-gestion ni avec une lutte de pouvoir, les organisations syndicales n'ayant pas de pouvoir de décision.

Cette co-construction que la CFE-CGC souhaite et dont nous espérons que vous comprendrez l'intérêt, nécessite de votre part de la transparence, ainsi qu'une certaine exhaustivité et de la réactivité dans les informations que vous nous donnerez : mieux vaut que les informations qui concernent ou vont concerner la DR et la vie des agents nous arrivent par l'administration et rapidement. Si ce n'est pas le cas cela finit toujours par nous parvenir par d'autres voies et une fois que des tensions ont atteint un point de rupture. Ce n'est idéal pour personne et c'est ce qui nous conduit par exemple à mener des visites de site : le pôle Insee contact l'an passé, la division RH dont nous allons parler aujourd'hui, le pôle PPI dont il faudra parler très rapidement. Souhaitons que la liste ne s'allonge pas, une visite de site par les représentants du personnel n'étant jamais un bon signe.

En parallèle, n'hésitez pas à nous faire part de vos contraintes, y compris parfois en mode « confidentiel ». Nous pouvons les comprendre et les intégrer dans nos réflexions.

Si nous n'avons pas de pouvoir de décision, nous avons en revanche le pouvoir, et le devoir comme la CFE-CGC s'y est engagée auprès des agents lors de la campagne électorale de

2022, de communiquer. Cette communication prend de multiples formes, au premier rang desquelles les communiqués, que nous vous incitons à lire si ce n'est déjà fait et les heures mensuelles d'information auxquelles nous vous incitons à ne pas venir. Concernant ces HMI, la CFE-CGC tient à vous rassurer : ce que nous donnons comme information correspond à ce qui a été dit en dialogue social, ni plus ni moins. Inutile donc de faire perdre une heure d'un temps précieux à un membre du Codir pour venir nous écouter comme cela a pu être le cas du temps de votre prédécesseur : ce membre du Codir perdra son temps et n'apprendra rien… En revanche, les agents s'expriment plus librement en l'absence de la hiérarchie, merci de leur laisser cet espace de liberté.

Nous n'allons pas refaire ici une liste de ce que nous avons porté au dialogue social de la DR depuis bientôt 3 ans, néanmoins nous souhaitons vous faire part de nos préoccupations actuelles.

Sur le bâtiment actuel de Rouen, nous aimerions avoir un point d'avancement sur le remplacement de la chaudière, le remplacement des poutres fragiles du sous-sol, les problèmes d'ascenseur et de rideau électrique.
Sur le bâtiment de Caen, nous aimerions avoir un point d'avancement sur les problèmes d'ascenseur et les fuites de toit dans les bureaux des agents de PPI, qui durent l'un et l'autre depuis des mois voire des années.

Concernant les questions de déménagement de l'établissement de Rouen : avez-vous des informations à nous donner quant à une acceptation officielle du préfet pour que les agents de Rouen rejoignent la cité administrative et si oui à quelle échéance ?

Concernant la densification de l'établissement de Caen, si nous ne la refusons pas et souhaitons même y être associés, il faut conditionner le calendrier de sa mise en œuvre à la fin de l'occupation d'une partie du parking par le dispositif d'hébergement temporaire. Nous souhaitons que vous remontiez au préfet les impossibilités à accueillir les voitures de nouveaux agents sans la fin de ce dispositif temporaire. Si ce n'est pas fait, nous serons contraints de le faire à nouveau à notre manière.

Enfin, nous terminerons par un point de vigilance à propos des véhicules de supervision sur Rouen. Il y a eu des problèmes importants l'an dernier. Cette année, il y a un problème concernant la répartition des voitures à boîte automatique ou manuelle entre les agents. À chaque fois cela retombe sur l'équipe RP alors que la solution devrait être trouvée par l'équipe logistique qui doit être un support et dépasser son rôle de suivi des procédures dès que c'est nécessaire.

Nous vous remercions pour votre attention. »